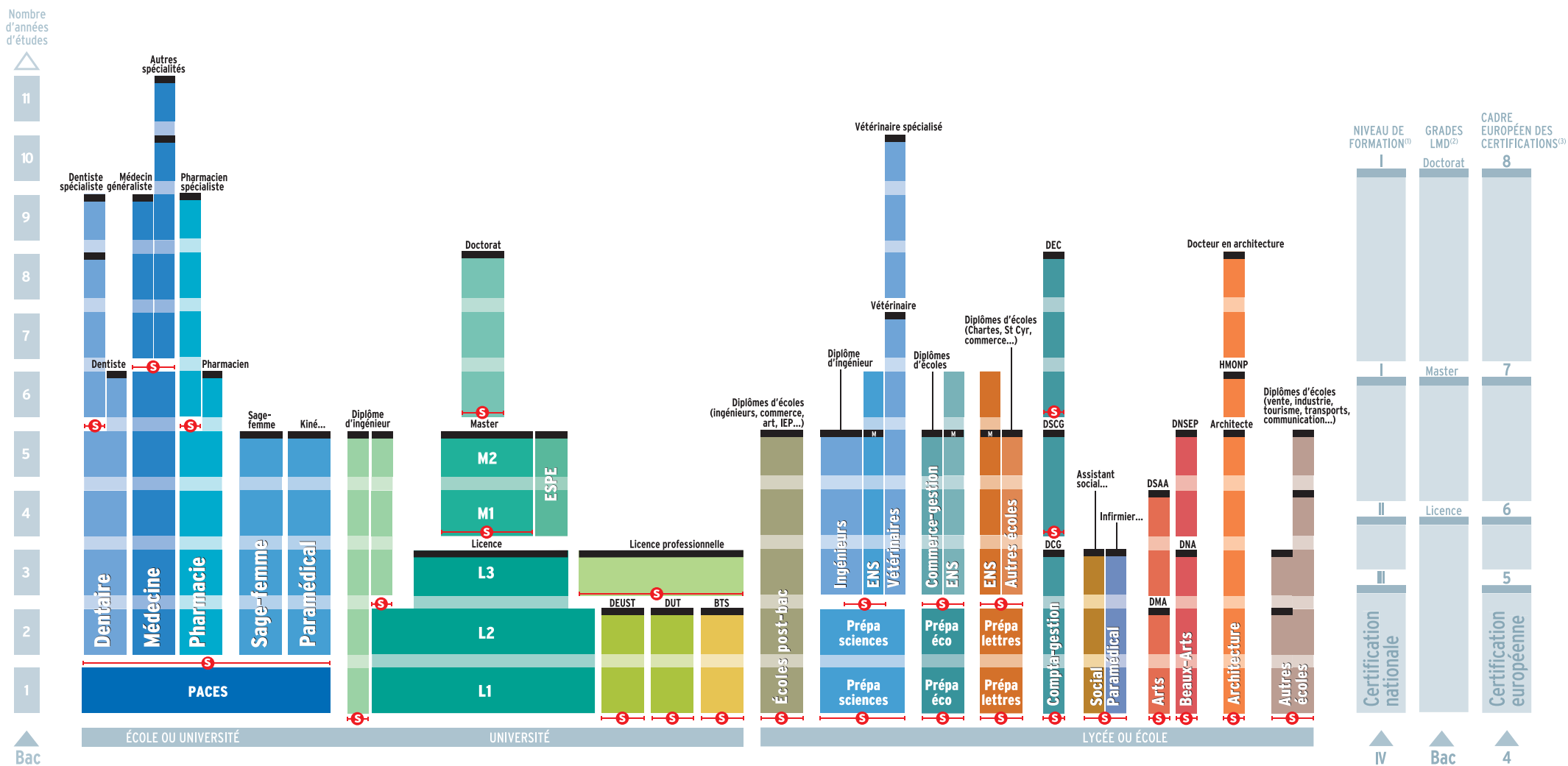


LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

LES PRINCIPAUX ITINÉRAIRES DE FORMATION APRÈS LE BACCALAURÉAT



Dans l'enseignement supérieur, il existe des passerelles entre ces différentes filières.

Diplôme ou Diplôme d'État
 Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

BTS : brevet de technicien supérieur
 D : doctorat
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DEC : diplôme d'expert-comptable
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
 DMA : diplôme des métiers d'art
 DNA : diplôme national d'art
 DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
 DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : école normale supérieure
 ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation
 HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
 IEP : institut d'études politiques
 L : licence
 M : master
 PACES : première année commune aux études de santé

(1) Le niveau de formation permet de classer des diplômes et des certifications en fonction d'objectifs professionnels visés (métiers, fonctions ou activités). Pour en savoir plus : consultez le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

(2) Les grades LMD : les grades de licence, master, doctorat correspondent à des paliers de formation européens.

(3) Le Cadre européen des certifications (CEC, ou EOF en anglais) permet aux états membres de la Communauté européenne de comparer les certifications et les diplômes délivrés par les différents pays.